

ATTESTATION DE DÉPÔT

Pour constitution de capital social

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion-Mayotte,
présentée par VITRY EMANUELLE dûment habilitée à l'effet de la présente,
certifie avoir reçu en dépôt la somme de 1000,00 euros représentant la totalité des versements effectués par les
souscripteurs du capital en numéraire de la société en formation au capital de 1000 euros :

A.S. SASU 3 TM
3 CHEMIN MANIRON
9427 L ETANG SALE

sur un compte bloqué dans les conditions légales et réglementaires, ouvert en ses livres sous le n°30022654728, jusqu'à
date d'immatriculation de la société.

Liste des souscripteurs et mention des sommes versées par chacun d'eux :

I. TECHER CEDRIC , né(e) le 14/09/1986 à ST LOUIS
Montant souscrit : 1000,00 euros déposés le 29/08/2024

et certifie avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque
souscripteur sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée.

La Caisse Régionale, dépositaire agréé en sa qualité d'établissement de crédit, décline toute responsabilité quant à
l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Approuvé par :

Fait le 29/08/2024 en 2 exemplaires à SAINT LOUIS PRO

Signature du représentant de la Caisse Régionale
VITRY EMANUELLE

